

BULLETIN D'ADHESION 2017

MISE A JOUR DES ANNUAIRES DE LA COMPAGNIE, DU CONSEIL NATIONAL DES EXPERTS DE JUSTICE

<u>Cotisation Expert Confirmé</u>	Expert actif	Expert honoraire
Cotisation CNCEJ	50,00 €	25,00 €
Cotisation Compagnie d'Agen	140,00 €	30,00 €
Assurance RC SophiAssur	90,00 €	90,00 €
TOTAL à régler	280,00 €	145,00 €

<u>Cotisation Expert nouveau en période probatoire</u> *	1 ^{ère} année probatoire	2 ^{ème} année probatoire	3 ^{ème} année probatoire	Années suivantes
	<u>Cotisation progressive sur 3 ans</u>			
Cotisation CNCEJ	50 €	50 €	50 €	Cotisation entière
Cotisation Compagnie d'Agen	35 €	70 €	105 €	
Assurance RC SophiAssur	90 €	90 €	90 €	
TOTAL à régler	175 €	210 €	245 €	

* **Ne sont concernés que les experts nouvellement inscrits sur la liste de la Cour d'Appel d'Agen et qui n'ont jamais été membre antérieurement d'une compagnie d'experts de justice.**

L'adhésion à la Compagnie des Experts de Justice inclus l'assurance Responsabilité Civile obligatoire (statuts de la compagnie) ; il ne peut être fait aucune dérogation à cette règle, y compris pour les experts couverts par une assurance professionnelle.

A compléter obligatoirement :

NOM/Prénom :

Adresse :

.....

Date et lieu de naissance :

TELEPHONE : TELEPHONE PROFESSIONNEL :

PORTABLE : COURRIEL :

SPECIALITES (+codes) :

.....

.....

..... **

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de la Compagnie des Experts de Justice.

Date : Signature :

** Ce document est à retourner à la Compagnie des Experts (CEJA) Deltagro 3 AGROPOLE BP 357 47931 AGEN Cedex, accompagné du courrier de la Cour d'appel confirmant l'inscription sur la liste des experts.